

RAPPORT N°141 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 25 AOUT 2018

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 18 au 25 août 2018 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent quatre (4) hommes et une jeune femme. Cette dernière victime a d'abord été violée puis étranglée à Bubanza. Deux (2) personnes ont aussi été blessées au cours d'une attaque à la grenade à Makamba.

Le rapport relève aussi vingt-six (26) cas d'arrestations arbitraires. Parmi les personnes arrêtées figurent dix (10) membres du parti d'opposition UPD-Zigamibanga, interpellés par des agents du Service National des Renseignements.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus ont assassiné Léonidas Ndayizeye à son domicile sur la colline Rubindi, commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays) le 11 août 2018. Des proches rapportent que la victime a été égorgée et déplacée par la suite pour être brûlée.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Nyanza Lac a arrêté dès le lendemain le frère de la victime, Alex Bahati et son épouse Chantal comme principaux suspects ; ayant été surpris avec le drap ensanglanté qui aurait servi au transport de la victime. Des proches rapportent cependant leur crainte face à la lenteur du dossier. Les principaux suspects sont toujours en garde à vue, et n'ont pas été présentés devant le juge à ce jour.

- Des individus non identifiés ont attaqué à la grenade Léonce Ngabo et Ernest Kenguza sur la colline Nyakazi, commune Kibago, province Makamba (sud du pays) le 17 août 2018 dans la soirée. Des proches rapportent que les deux victimes visées ont été blessées, et l'attaque est survenue à une centaine de mètres de leurs domiciles.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Kibago n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Un(des) individu(s) a(ont) assassiné Wilfried Nibigira (66 ans) à son domicile dans la commune Musigati, province Bubanza (ouest du pays) le 19 août 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que la victime a été étranglée, son corps était agenouillé devant son lit.

Sos-Torture/Burundi note que la police a annoncé l'arrestation de l'épouse de la victime, Cécile Uwimbabazi ; mais n'a pas précisé son éventuelle implication dans l'assassinat de M. Nibigira.

- Des individus non identifiés ont assassiné Gilbert Bigirimana (18 ans) dont le corps a été découvert à son domicile sur la colline Mwimbiro, commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays) le 20 août 2018. Des témoins rapportent que la victime était ligotée et a reçu plusieurs coups mortels à la tête, et son corps a par la suite été suspendu.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Nyanza Lac a annoncé l'arrestation de quatre suspects parmi les gardiens de vache de la localité. M. Bigirimana était lui aussi un gardien de vaches.

- Des individus non identifiés ont assassiné Christophe Niyonkuru sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 20 août 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que la victime a reçu plusieurs coups de machettes.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Rugombo a arrêté trois (3) suspects.

- Un(des) individu(s) a(ont) assassiné Adelphine Izere (16 ans) dont le corps a été découvert dans le quartier Masaka, au centre de la commune et province Bubanza (ouest du pays) le 21 août 2018. Des proches rapportent que la victime a été agressée sexuellement puis étranglée.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bubanza a annoncé l'arrestation de cinq suspects (1 homme, 2 garçons et 2 filles). La jeune fille était originaire de la colline Muramba, commune Bubanza.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Sos-Torture/Burundi a appris la comparution de M. Bernard Mpubusa (70 ans) au Tribunal de grande instance de Mukaza (centre de la ville Bujumbura) le 22 août 2018, dans un état de santé très critique. M. Mpubusa est un retraité de la Banque centrale.

Des agents de la police ont arrêté M. Mpubusa et six (6) personnes qu'il emploie le 6 août 2018 à Buringa, commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) où il se rend pour superviser l'élevage de son troupeau. Il est accusé d'atteinte à la sécurité de l'Etat et de participation à des bandes armées. Le parquet l'accuse de faire passer des groupes rebelles dans sa propriété où il élève son troupeau. Sos-Torture/Burundi note l'inquiétude des proches quant aux tortures infligées aux employés de M. Mpubusa au service national des renseignements pour tenter d'extorquer les aveux.

Sos-Torture/Burundi note également l'état de santé très critique de Bernard Mpubusa avant et durant l'audience au tribunal. M. Mpubusa souffre de plusieurs maladies chroniques. Des témoins rapportent qu'il a été conduit à l'hôpital le 23 août 2018 mais que le directeur de la prison de Mpimba, Arthémon Nzitabakunze a fait deux tentatives pour le faire sortir de l'hôpital contre l'avis de son médecin.

Sos-Torture/Burundi note que les médecins ont refusé de signer le billet de sortie de l'hôpital pour un patient se trouvant dans un état critique.

- Des jeunes membres de la milice imbonerakure ont agressé et torturé Joseph Nzomvita sur la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 22 août 2018 dans la soirée. Des proches rapportent que la victime a été interceptée par un groupe de miliciens en patrouille alors qu'il rentrait de son champ de riz. Ces miliciens ont tabassé M. Nzomvita à coups de gourdins, jusqu'à ce que la victime perde connaissance.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a appréhendé aucun suspect à ce jour. Les miliciens imbonerakure de la localité sont pourtant connus des autorités locales et de la police. Cette violente agression démontre à nouveau l'impunité dont jouissent les miliciens du parti au pouvoir malgré les nombreux

cas de violations des droits de l'homme commis et dénoncés auprès des autorités policières et judiciaires.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Gabriel Ndikumana, Jean Paul Mpanzwenayo, Phaniel Ndayongeje et Nsanzurwimo sur la colline Rusenda, commune Bukinyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 22 août 2018. Des proches rapportent que les miliciens accusent ces quatre personnes de collecter des vivres pour des rebelles.

Sos-Torture/Burundi note que les agents de la police de Bukinyana ont incarcéré les quatre hommes au cachot, sans mandat ni preuve des allégations montées de toute pièce par des membres de la milice du parti au pouvoir. Des proches rapportent également que ces personnes détenues sont des membres militants du parti d'opposition FNL des fidèles du député Agathon Rwasa. Ils seraient victimes de leur refus d'adhérer au parti au pouvoir CNDD-FDD.

- Des agents de la police ont arrêté onze (11) personnes au centre de la province Bubanza (ouest du pays) le 24 août 2018. Des témoins rapportent que ces personnes ont été interpellées après une fouille perquisition au quartier Kidahwe du centre-ville de Bubanza.

Sos-Torture/Burundi note que la police a dû relâcher six (6) personnes et maintenir cinq (5) autres personnes sans explication de leur motif de détention.

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté dix (10) personnes au centre de la commune et province Makamba (sud du pays) le 23 août 2018. Les personnes arrêtées sont toutes des membres du parti d'opposition UPD-Zigamibanga (Union pour la Paix et le Développement). Les agents du SNR les accusent de rébellion.

Sos-Torture/Burundi note le transfert de six (6) parmi ces détenus vers les cachots du SNR de Bujumbura le 24 août 2018. Des proches rapportent que ces membres de l'opposition sont victimes d'un piège et de leur appartenance politique.

Plusieurs leaders du parti UPD vivent en exil depuis le début de la crise en 2015, dont le président de ce parti. Son prédécesseur à la tête de ce parti, Zedi Feruzi, a été abattu par des agents de l'API (Unité de police chargée de la protection des plus hautes autorités) le 23 mai 2015. Un autre cadre du parti

UPD-Zigamibanga a été enlevé par des agents du service national des renseignements le 12 septembre 2017 à Bujumbura. M. Léopold Habarugira est porté disparu depuis son enlèvement (cfr **rapport Sos-Torture Burundi N°92** : <http://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2016/08/SOS-Torture-Burundi-nums%CC%81ro-92-en-Fr.pdf>).

3. Un magistrat victime de détention abusive et arbitraire

Sos-Torture/Burundi a appris la décision de la Cour d'Appel de Bururi de condamner Claver Ndikumasabo à un mois d'emprisonnement et à une amende de 100 mille francs burundais lors d'un arrêt rendu le 23 août 2018. M. Ndikumasabo avait été arrêté le 13 août 2018 à la suite d'une bagarre avec le représentant de la milice imbonerakure de la province Bururi (Sud du pays). M.Ndikumasabo est magistrat au Tribunal de Grande Instance de Bururi.



M. Claver Ndikumasabo (en vert) et ses Avocats lors de sa comparution à la Cour d'Appel de Bururi



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE